

Investir au Canada Rapport financier trimestriel

pour le trimestre se terminant le 30 juin 2021

1. Présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction comme l'exige l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par la Norme comptable GC 4400 du Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le *Budget principal des dépenses*. Il n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

1.1 Autorisations et mandat

Ainsi qu'il est précisé dans la *Loi sur Investir au Canada*, en vue de soutenir la prospérité économique du Canada et d'y stimuler l'innovation, Investir au Canada (IaC) a pour mission :

- a. de promouvoir, d'attirer et de faciliter les investissements directs étrangers au Canada;
- b. de coordonner les efforts du gouvernement et ceux du secteur privé et des autres intervenants en matière d'investissement direct étranger au Canada.

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du ministère accordé par le Parlement et utilisées par le ministère, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses (lorsqu'applicable) pour l'exercice 2021-2022. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Le ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

2.1 État des autorisations

Comme l'indique l'État des autorisations ci-joint, le total des autorisations d'IaC est resté stable par rapport à l'année précédente, à 34,2 millions de dollars.

2.2 État des dépenses ministérielles budgétaires par article courant

Selon les dépenses budgétaires par article courant ci-jointes, les dépenses budgétaires nettes totales depuis le début de l'année (d'avril à juin) représentent 12 % des autorisations budgétaires totales disponibles pour utilisation. laC s'attend à ce qu'une grande partie de ses dépenses soient effectuées au cours des T3 et T4 de 2021-22.

Tel qu'indiqué dans les états ci-dessous, les dépenses d'Investir au Canada ont augmenté de 0,6 millions de dollars lors du premier trimestre comparativement à l'année précédente. Les frais touchant le personnel démontrent la plus grande augmentation en dépenses (0,5 millions), avec le nombre d'employés d'Investir au Canada passant de 59 à 67 personnes depuis l'année dernière.

3. Risques et incertitudes

Risques opérationnels

Bien que la Covid-19 continue d'avoir des répercussions sur de nombreux aspects du gouvernement du Canada et de l'économie canadienne, laC s'est efforcée de minimiser ces répercussions en s'engageant activement auprès des investisseurs pour explorer les possibilités de croissance au Canada. laC continue de mener des efforts de marketing et de promotion par le biais de campagnes ciblées dans les médias numériques et en participant à des événements virtuels. laC a également renforcé ses activités de recherche et de données afin de continuer à fournir à ses partenaires et à ses clients de l'information exacte et à jour.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

À compter du 20 mai 2021, Katie Curran assumera le rôle de PDG intérimaire d'Investir au Canada, succédant au premier PDG Ian McKay, nommé ambassadeur du Canada au Japon. À titre de PDG intérimaire, elle dirigera les efforts d'Investir au Canada pour promouvoir, faciliter et accélérer les investissements mondiaux au Canada, et elle continuera à jouer ce rôle jusqu'à ce qu'une recherche d'un nouveau PDG soit terminée.

Approuvé par :

Original Signé par	Original Signé par
Katie Curran Présidente-directrice générale par intérim et Dirigeante principale, Service de gestion	Timothy MacDonald Directeur financier adjoint

Ottawa, Ontario
le 30 août, 2021

Investir au Canada
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2021

État des autorisations (non-vérifié)

	Exercice 2021-22 (en milliers de dollars)			Exercice 2020-2021 (en milliers de dollars)		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
(en milliers de dollars)						
Autorisations budgétaires						
Crédit 1 - Dépenses du programme	34 272	4 258	4 258	34 292	3 662	3 662
Moins : revenus affectés aux dépenses	-	-	-	-	-	-
Autorisations budgétaires totales	34 272	4 258	4 258	34 292	3 662	3 662

*N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Investir au Canada est responsable de la cotisation au régime de retraite et d'avantages sociaux de tous les employés.

Investir au Canada
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2021

Dépenses budgétaires par article courant (non-vérifié)

	Exercice 2021-22 (en milliers de dollars)			Exercice 2020-2021 (en milliers de dollars)		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
(en milliers de dollars)						
Dépenses :						
Personnel	9 000	2 227	2 227	8 642	1 749	1 749
Transports et communications	500	6	6	1 768	11	11
Information	16 000	1 458	1 458	10 475	337	337
Services professionnels et spéciaux	8 052	461	461	12 532	1 427	1 427
Location	100	85	85	160	95	95
Services de réparation et d'entretien	120	-	-	200	1	1
Services publics, fournitures et approvisionnements	200	1	1	50	2	2
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	-	-	-	85	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	300	3	3	380	39	39
Autres paiements	-	16	16	-	1	1
Dépenses budgétaires brutes totales	34 272	4 258	4 258	34 292	3 662	3 662
Dépenses budgétaires nettes totales	34 272	4 258	4 258	34 292	3 662	3 662